

## FICHE DE TRAVAIL COMPLÉMENTAIRE

### COLLABORATION ARCHITECTES / INGÉNIEURS : FC.10 NOMENCLATURES DES ESPACES ET DES PORTES

#### SOMMAIRE

1. BUT DE LA PROCÉDURE
2. DESCRIPTION
3. RESPONSABILITÉS
4. PROCÉDURE
5. DOCUMENTS ASSOCIÉS

# NOMENCLATURES DES ESPACES ET DES PORTES

## 1. BUT DE LA PROCÉDURE

Ce document présente les principes de création d'une nomenclature des espaces et des portes.

## 2. DESCRIPTION

Le but d'une nomenclature est de disposer d'un moyen clair pour identifier les éléments d'un bâtiment pendant tout le cycle de vie du projet.

Le nommage des espaces est une étape clé de la réalisation d'un «Roombook» pour identifier les espaces à concevoir, puis conçu pendant le projet (cf. *FC03\_Fiche d'analyse des solutions*). Lors de la mise en exploitation du bâtiment, l'identification des espaces servira à la mise en place des divers services de «Facility Management» (*Gestion de l'occupation et du mobilier, opérations de maintenance, opérations de nettoyage, etc.*).

Le nommage des portes a un but similaire : l'identification pendant le projet permettra de générer les bordereaux lors de l'appel d'offre, les plans d'exécution, puis les documents de suivi pour la maintenance et l'entretien pendant l'exploitation (+ *Gestion des clés, de la sécurité, etc.*).

## 3. RESPONSABILITÉS

Le maître d'ouvrage doit communiquer au plus tôt ses exigences pour ce qui est du nommage des éléments en vue de la remise du dossier As-Built.

L'architecte établit les nomenclatures des espaces et des portes selon ses propres critères pendant le projet. S'il est en charge contractuellement de la production du dossier As-built, il doit alors respecter les critères du maître d'ouvrage. Une renumérotation pendant le projet est à éviter. Le cas échéant ceci est à considérer comme prestation supplémentaire.

Les ingénieurs respectent ces nomenclatures lors de la production de leurs propres plans.

## 4. PROCÉDURE

L'architecte identifie clairement les espaces créés afin de les lier aux exigences du programme (*Roombook*). Un local peut avoir un nom et un libellé (*Nom court destiné à apparaître sur les plans*). Lors de la remise du dossier As-built, il doit aussi lui associer un «nom client», défini par le maître d'ouvrage selon ses critères relatifs à la gestion des espaces. Cette demande spécifique du client est une prestation supplémentaire.

Cette association de noms différents peut se faire via un simple tableur Excel, qu'il faudra alors tenir à jour pendant tout le projet. Il est cependant plus simple d'utiliser les fonctionnalités des logiciels de modélisation BIM qui permettent :

- d'attribuer différentes propriétés aux espaces,
- de générer à tout moment une nomenclature correctement structurée des espaces dessinés.

La procédure est identique pour les portes. L'identification de celles-ci pourra varier entre la phase de projet et la création du dossier As-built.

## 5. DOCUMENTS ASSOCIÉS

Fiche de travail complémentaire

« FC03 – Principes d'analyse des solutions architecturales, techniques et structurelles »

